



AVIS DE CLASSEMENT de la commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social relevant de la compétence exclusive de l'Agence Régionale de Santé de Normandie

## SEANCE du 22 novembre 2024 en réponse à l'avis d'appel à projet

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie.

<u>Objet</u>: L'appel à projet vise la création d'un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie avec hébergement fonctionnant en centre thérapeutique résidentiel (CSAPA CTR) de 20 places en Normandie.

<u>Classement de la commission</u>: Trois candidatures ont été reçues par le secrétariat de la commission et déclarées recevables. Le classement a été établi conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Le classement retenu à l'unanimité des voix délibératives est le suivant :

- 1. Groupe SOS Solidarités
- 2. Addictions France
- 3. OPPELIA

L'avis de la commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie et sur le site internet de l'ARS Normandie.

Fait le 22 novembre 2024,

La Présidente de la commission,

Nathalie VIARD